

**l'Envol**

**RAPPORT ANNUEL  
2019**

**INSTITUTION SPÉCIALISÉE EN ADDICTION  
AUX SUBSTANCES LÉGALES ET ILLÉGALES**



# Rapport annuel

## Redéfinir notre mission

Chaque projet se met en œuvre dans un environnement et un contexte défini. Il convient d'analyser ces paramètres pour viser la réussite d'une démarche. Cela se vérifie particulièrement lorsqu'une institution redéfinit sa stratégie tout en consolidant ses acquis sur la base de ses statuts revisités. C'est avec reconnaissance ainsi qu'un immense soulagement que nous retraçons ensemble cette année qui fut décisive pour l'avenir de l'Envol.

Pour la première fois, Président et Directeur ont corédigé le rapport annuel. L'illustration qu'avec le bureau de comité, un travail commun intense et un investissement certain ont permis l'aboutissement des objectifs que l'Envol s'était fixé pour 2019, à savoir de :

- Changer les représentations de l'Envol par le réseau et le mandant
- Redéfinir son positionnement stratégique comme institution socio-thérapeutique
- Confirmer l'élargissement de son mandat en évoluant d'un *Centre spécialisé en alcoologie* en Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales.

Un des enjeux majeurs pour la survie de l'institution était de négocier la prise en charge du découvert engendré par une baisse significative du taux d'occupation en 2018.



Le taux d'occupation, préoccupation permanente en termes de gestion, a fort heureusement retrouvé une courbe ascendante dès le premier trimestre 2019. Jusqu'à ce jour calculé sur seize places, dont douze en résidentiel, quatre places en appartement de transition seront dorénavant retirées du contrat de prestations avec le canton. De plus, dans le cadre de son développement, deux chambres supplémentaires ont été ouvertes à l'Envol, augmentant ainsi la capacité d'accueil de douze à quatorze chambres. Le contrat de prestation comprendra donc à l'avenir quatorze places résidentielles. L'accompagnement en appartement se développera selon un concept et un financement redéfini.

Synthétiquement, voici les jalons qui ont marqué les démarches de repositionnement stratégique tout au long de l'année :

- I. La détermination de variantes stratégiques. Dans le cadre de l'établissement du budget et de la négociation du contrat de prestations 2020, un expert externe a été mandaté pour accompagner l'Envol dans son processus. Une étude de marché, ainsi qu'une analyse financière détaillée, auront permis d'élaborer les variantes stratégiques envisageables, permettant au comité de décider des mesures d'optimisation indispensables au développement des prestations de l'Envol, et d'assurer ainsi la pérennité de sa mission.
- II. La refonte du système de management de la Qualité. Le système qualité alors en place nécessitant une refonte complète, l'Association de soutien de l'Envol a libéré un crédit pour s'octroyer les services d'un spécialiste.





- III. La professionnalisation de l'équipe socio-éducative, le renforcement du travail en réseau et la représentation de l'Envol au niveau du Jura bernois, du canton de Berne ainsi qu'en Romandie.
- IV. La clarification et le développement des prestations, des concepts et des processus d'accompagnement.
- V. La visite sur site et la séance déterminante entre la Direction de la santé, du social et de l'intégration (DSSI) accompagnée par les responsables de la Division promotion de la santé et des addictions et le comité de pilotage de l'Envol. Cette rencontre déterminante permettra d'informer de l'évolution de la structure et de présenter les axes de repositionnement de l'Envol dans le domaine de l'aide aux personnes dépendantes francophones du canton de Berne.
- VI. Le renforcement des compétences du comité affirmé par l'arrivée de trois nouveaux membres influents dans les domaines de la finance, du droit et de la politique.
- VII. L'accord de prise en charge du découvert 2018 par le mandant, conformément aux articles régissant les aspects liés au financement du contrat cadre signé entre l'Envol et le canton de Berne.

L'atteinte de ces objectifs se concrétisera en novembre 2019 lors de la séance de négociation du contrat de prestations 2020.



Seule institution sociothérapeutique résidentielle francophone du canton de Berne dans le domaine de l'aide aux personnes dépendantes, la mission de l'Envol a pour objectifs principaux la réintégration sociale et la réinsertion professionnelle des bénéficiaires. Centrée sur l'évolution des besoins, une prestation d'accompagnement en court séjour entre un à trois mois (séjour d'orientation) sera financée sous la forme d'un projet pilote.

Que seraient le développement d'une structure efficiente et la composition de la meilleure équipe du monde sans cette réceptivité constante à l'Autre qui anime le professionnel ? Cette disposition d'esprit à voir d'abord l'Humain et son potentiel de développement avant l'armada des problématiques et difficultés qui ont impacté son énergie de vie, creusé des sillages et érigé des blindages est à la base de la création du lien. Mais, vu sous cet angle, il existe fort heureusement une faille dans toutes les armures... Avoir le privilège d'accompagner l'Autre dans la découverte de cette zone de fragilité est la première étape vers le développement d'un mieux-être auquel chacun aspire et a droit.

Nous remercions tous les résidents qui ont l'humilité et le courage d'entreprendre une telle démarche et qui font confiance à l'équipe en choisissant l'Envol.

Nous remercions les collaborateurs et les membres du comité ainsi que l'Association de soutien de l'Envol pour leur engagement déterminé. Les décisions courageuses qui ont été prises et la volonté de s'engager dans le changement, avec les risques et les opportunités que cela implique, induisent la collaboration motivante, agissante et digne de sens.



Nos remerciements s'adressent à Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre-Alain Schnegg, M. Ralf Lutz et Mme Sandra Bärtschi pour leurs impulsions et la collaboration décisive.

Notre reconnaissance s'adresse également au comité de l'Association des Œuvres d'Utilité Publique (AOUP), aux généreux donateurs ainsi qu'aux personnes qui soutiennent l'Envol par différents moyens, à M. Thierry Bregnard et M. Cyrille Voirol pour la collaboration fructueuse dans le cadre de leurs mandats respectifs.

Enfin, notre gratitude s'adresse à M. Léonard Vullioud pour avoir mis ses vastes compétences professionnelles au service de l'Envol. Durant plus de quinze ans, M. Vullioud a assumé le suivi thérapeutique des bénéficiaires contribuant ainsi à l'élargissement du mandant de l'institution. Son engagement fut exemplaire et la collaboration se poursuit dans le cadre d'un mandat externe.

**Yann Burri, Directeur et Gérard Gagnebin, Président**



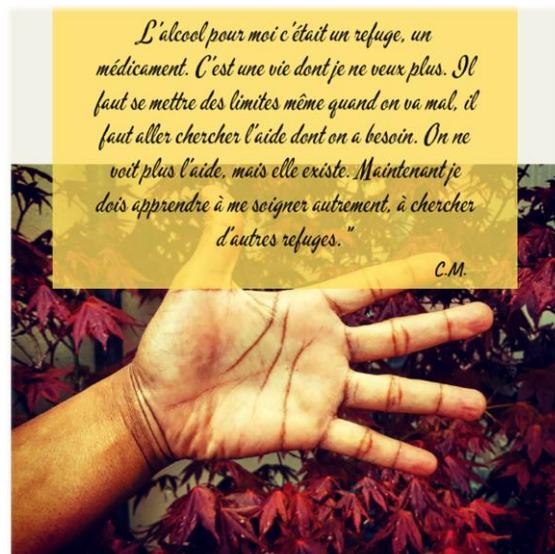


# Activités 2019

## Soirée témoignage – 23 mai

Durant la « semaine nationale sur les problèmes liés à l'alcool » du 16 au 26 mai, une soirée ouverte au public est organisée dans nos locaux. Plusieurs intervenants prennent la parole pour partager leur expérience : Thierry Perret, ancien résident de l'Envol ; Ricardo, membre des Narcotiques Anonymes ; André Hügi, conseiller spécialisé pour la prévention à Santé bernoise ; Léonard Vullioud, psychologue et psychothérapeute.

Plus de 50 personnes ont démontré leur intérêt en participant à cette soirée sur la problématique des dépendances. Nous avons vécu, avec les intervenants et le public présent, un beau moment d'écoute et de partage prolongé autour d'un apéritif.



*Exemples des témoignages travaillés avec les résidents en groupe de parole.*



## Camp d'été – du 15 au 19 juillet

C'est au chalet des Amis de la Nature à St-Sulpice que onze résidents ont participé aux diverses activités et visites organisées par le personnel accompagnant : Visite des mines d'asphalte, luge d'été à la Robella, balade au creux du Van, visite du musée Volkswagen, randonnée dans les gorges de la Poëta-Raisse, balade au chapeau de Napoléon.

Des moments de détente et de vivre ensemble que chacun a pu apprécier.



## Trophée de la Tour De Moron – 29 septembre

Dès le mois de juin, personnel et résidents s'entraînent tous les vendredis après-midi dans le but de participer de manière collective à cette manifestation.

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, ce sont douze participants formant quatre équipes, qui unissent leurs efforts et terminent courageusement le parcours de course à pied (11.8km) ou de Nordic Walking (10km). Le repas collectif organisé par le groupe sportif Malleray-Bévillard (GSMB) finalise cette expérience fortement appréciée, valorisée par les résidents et synonyme d'intégration.







## **Marché de Noël – 9 novembre**

Pour la première fois, L'Envol propose un stand au marché de Noël de l'ancienne scierie de Sonceboz-Sombeval. Ce projet rencontre un franc succès. Plusieurs résidents s'adonnent, selon leurs initiatives et compétences, à la confection de produits en tous genres : décorations en bois ou en béton, bijoux, mais également confitures, sirop, etc. La motivation est grande tant pour la création que pour la vente au stand. Chacun s'implique avec plaisir et le résultat est récompensé par un intérêt médiatique et des ventes gratifiantes. La redécouverte et la valorisation des compétences, ici artistiques, et le partage avec la population souligne la volonté de l'Envol et des résidents d'être intégrés comme membres à part entière de la société.

## **Soirée de Noël – 14 décembre**

Personnel et résidents passent une soirée conviviale autour d'un excellent buffet préparé par nos cuisiniers, Emmanuel Dumont et Bibiano Cozar.

Dans une ambiance détendue, la soirée se poursuit avec des jeux de sociétés. Cette nouvelle formule, plus dynamique et participative correspond davantage à l'Envol et à son essor.





# Café

Cette année encore, le Café et pu compter sur sa fidèle clientèle. Ouvert tous les jours du lundi au vendredi, de 8h00 à 13h00, il peut accueillir jusqu'à 40 personnes pour le service de midi. Réservations à l'appui, il sait afficher complet malgré l'augmentation significative du nombre de places.

Le service au Café et le soutien en cuisine constituent des ateliers de pré-réinsertion pour les résidents. Beaucoup y retrouvent un rythme de vie favorisant une réintégration sociale et une réinsertion professionnelle.

Le Chef de cuisine, M. Emmanuel Dumont, confectionne d'excellents menus à partir de produits frais et régionaux. Dans le cadre des réservations émanant de particuliers, des réservations des salles ou lors des manifestations proposées par l'Envol, il confectionne des apéritifs dinatoires et des repas sur demande.

Nous tenons, ici, à remercier chaleureusement notre clientèle pour sa confiance et sa fidélité.







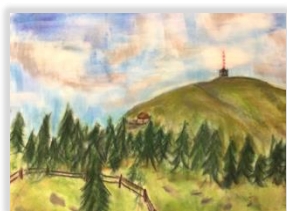
## Expositions au Café de l'Envol

Au cours de l'année, ce sont trois artistes régionaux qui nous ont fait le plaisir de présenter leurs œuvres aux cimaises du Café de l'Envol.

Du 18 janvier au 19 avril, une exposition de M. Hatem Ben Yahia, présente de magnifiques photos animalières. Médecin addictologue et généraliste collaborant avec l'institution, il nous a fait l'honneur de partager sa passion de l'exploration, de la patience et du sens de l'observation derrière son objectif.



Du 25 avril au 16 août, les dessins de Simon Gerber, un jeune artiste de 11 ans impressionnent les nombreux visiteurs. Ses camarades de classe et leurs enseignants sont venus visiter l'exposition et ont découvert, par la même occasion, l'institution de l'Envol. L'intérêt et la curiosité des enfants étaient réjouissantes.



Finalement, du 23 août au 22 novembre, le Café expose les œuvres de Maurice Vaucher. Les talents de l'artiste ont suscité un vif intérêt. Disponible, investi et motivé, l'artiste a permis la mise en place de deux ateliers d'Aquarelle dans la véranda du bâtiment. Ces deux temps destinés aux participants des cours dispensés par Maurice Vaucher ont su intégrer les résidents volontaires et leur démontrer par l'exemple les techniques utilisées.





# Equipe et personnel

Les mesures d'optimisation et de réappropriation des ressources ont engendré des changements incontournables au sein de l'effectif. En lien avec les nouveaux défis relevés par l'institution, une professionnalisation de l'équipe accompagnante par l'attribution des rôles et la formation continue se poursuit.

Le développement des prestations et des accompagnements personnalisés, évolutions indispensables pour répondre aux besoins actuels et à la complexification des situations individuelles, ont débouché sur une réflexion et une analyse de la dotation nécessaire. Cette démarche se poursuivra dans le cadre du déploiement du projet pilote de court séjour.

Travailler dans une structure de la taille de l'Envol exige une adaptation, une polyvalence ainsi qu'une implication dépassant parfois, souvent largement, une description de fonction. Nous remercions chaque collaborateur pour son précieux investissement durant cette année marquée par les enjeux capitaux pour l'avenir.

## **Sortie d'équipe et souper commun du comité et du personnel**

Afin de renforcer les liens, une sortie d'équipe a été organisée le 22 mars avec un beau défi au Laser Game de la Chaux-de-Fonds, suivi d'une fondue à la buvette « Le Maillard ».

Toujours dans le même état d'esprit, un souper commun du comité et du personnel a eu lieu le 22 février au CIP dans une ambiance conviviale.



# Comptes et chiffres

## Quelques chiffres et statistiques

Le taux d'occupation moyen en 2019 est de 76%. Avec huit départs et treize admissions, ce sont vingt-deux personnes qui ont été accompagnées.

Cinq personnes ont résidé à l'Envol pour un court séjour d'environ un mois. Cependant, la durée moyenne de séjour, se monte à 203 jours soit environ six mois et demi.

*Taux d'occupation moyen*

76%

*Nombre de nuitées*

4475

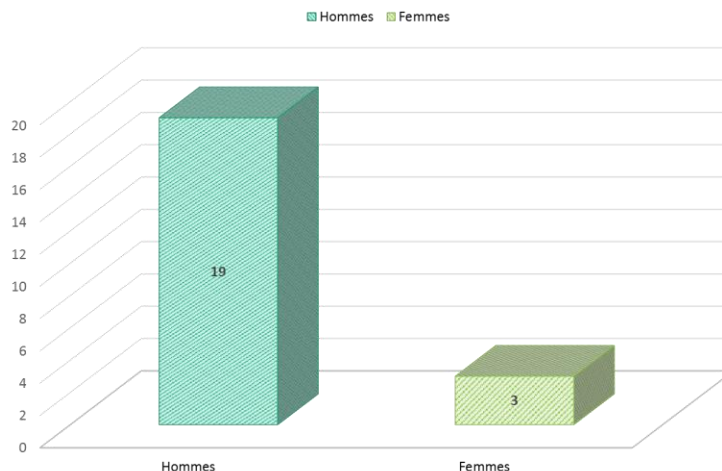
*Nombre de personnes accompagnés*

22

*Nombre d'admissions*

13

### NOMBRE D'HOMMES ET DE FEMMES ACCOMPAGNÉS

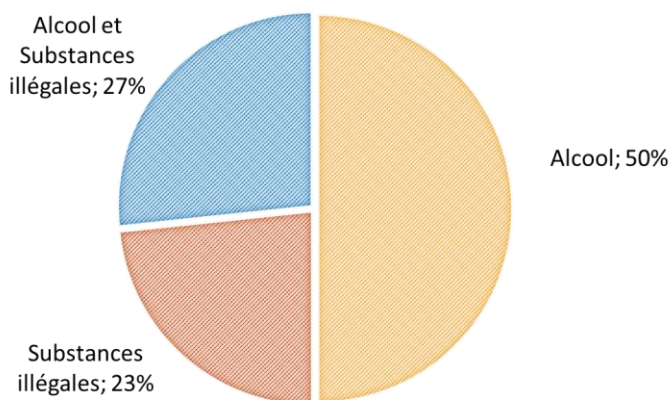




Le diagramme ci-dessous illustre les problématiques en termes d'addiction en fonction du nombre de demandes réceptionnées. Nous observons une augmentation des situations avec une pluralité des substances consommées et le développement d'une addiction aux traitements médicamenteux. L'analyse des données ici présentées confirme notre orientation dans un mandat d'accompagnement plus large, intégrant les substances illégales.

### ADDICTIONS CONCERNÉES

■ Alcool ■ Substances illégales ■ Alcool et Substances illégales



Dans l'objectif de soutenir chacun dans le développement de son potentiel, un accompagnement individualisé est placé au centre des attentions. Des réflexions visant à aboutir un concept d'accompagnement et une ligne éducative correspondante ont fait partie des défis de l'année 2019 et se concrétiseront sur la base d'un programme hebdomadaire revisité.





La collaboration avec les différents services de la région s'intensifie avec 32 demandes de pré-accueil, dont 3 demandes extra-cantoniales. Actuellement, la majorité des demandes émane de l'Unité Thérapeutique des Dépendances au Fuet (UTD) aujourd'hui rattachée à l'Hôpital du Jura Bernois (HJB SA). Toutefois les demandes proviennent également des services sociaux de la région, des familles ou des personnes directement concernées. Dans un esprit de collaboration, différents contacts ont régulièrement lieu avec Clos-Henri (JU) et la Clinique Südhang ainsi qu'un ensemble d'autres partenaires.

Outre les contacts réguliers avec les directions d'institutions sociales romandes, un rapprochement entre les quinze institutions bernoises actives dans le domaine des dépendances est relevé. Plusieurs rencontres entre les directeurs des institutions respectives ont débouché sur une volonté de collaborer et d'unir nos forces en adoptant des prises de positions communes dans la perspective des prochaines négociations pour les contrats-cadres 2022-2025.



## Comptes 2019

Les comptes de l'année 2019 ont été maîtrisés avec prudence étant donnée l'incertitude quant aux conditions accordées par le canton pour le règlement de l'excédent 2017 et le découvert 2018.

En décembre 2019 nous recevons avec soulagement la confirmation de prise en charge de l'intégralité du découvert 2018 par le canton. Le montant de CHF 135'597.20 nous sera versé en 2020.

Quant à l'excédent de l'exercice 2017, le montant de CHF 78'592.- devra être remboursé au canton comme convenu.

L'augmentation effective du taux d'occupation couplée aux mesures d'économie prises tout au long de l'année ont permis de boucler l'exercice 2019 avec un bénéfice de CHF 30'101.40.

Selon le contrat cadre, 2% de la rétribution annuelle versée par le canton reste à l'institution, soit un montant de CHF 15'304.50. Le solde, soit CHF 14'796.90 est restitué au canton.

Le travail réalisé au Café a permis de créer un fond de roulement de CHF 20'155.85, après le versement d'une location annuelle de CHF 25'000.- au canton.



## Perspective 2020

Au cours des trois dernières années, nous avons limité les investissements et fonctionné avec un personnel en sous-effectif. A partir de l'aboutissement des démarches menant au repositionnement stratégique de l'institution, de la maîtrise du budget des derniers exercices, du développement et de la clarification des prestations, les bases d'une collaboration efficiente avec le canton ont pu être définies.

Le tarif journalier est augmenté à CHF 262.- contre CHF 238.-. La part facturée au résident reste inchangée à CHF 67.- par jour puisque la rétribution cantonale augmentera de CHF 171.- à CHF 195.- dès l'année 2020.

L'aboutissement de l'intense travail de ses dernières années, permet à l'institution d'envisager l'avenir de manière plus sereine. Nous sommes vivement convaincus de l'adéquation entre les concepts développés et les besoins identifiés sur le terrain.

Après plusieurs années d'excellente collaboration avec M. Genesi de la fiduciaire Arista, le mandat de révision des comptes a été transmis à M. Morf de la fiduciaire Ficonom.

Suite au changement d'organe de révision, la présentation des comptes a été revue selon les normes CURAVIVA 2015 et l'année 2018 a été adaptée pour la comparaison.





SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

ficonom sa

Claude MORF (morf@ficonom.ch)  
André VAUCHER (vaucher@ficonom.ch)

Experts diplômés en finance et controlling  
Experts réviseurs agréés (ASR)

2610 SAINT-IMIÉ, Francillon 17

Tél. 032 941 21 27 - Fax 032 941 25 60

A l'Assemblée générale  
de l'Association des Œuvres d'Utilité  
Publique du district de Courtelary  
**AOUP**  
2608 Courtelary

St-Imier, le 16 avril 2020

#### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultats et annexe) de l'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales à Tramelan pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2019**. La vérification des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectuée par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Envol, Institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision :  
Société Fiduciaire FICONOM S.A.

  
Claude Morf  
Expert-réviseur agréé (ASR101355)

Annexe : comptes annuels



**COMPTES ANNUELS "L'ENVOL" - TRAMELAN - (MEMBRE AOUP) - ASSOCIATION**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 - EXTRAIT**  
 (après répartition du résultat)

	31.12.2019 FRS	31.12.2018 FRS
<b><u>ACTIFS</u></b>		
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>		
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	118'672.36	109'542.04
Créances résultat de la vente de biens et de prestations de services	121'574.90	85'376.75
Créances du fonds indépendant exploitation du café	47'410.95	40'381.60
Autres créances à court terme	0.00	0.00
Stocks et prestations de services non facturées	0.00	0.00
Actifs de régularisation	200'274.40	204'402.71
<b>= Total de l'actif circulant</b>	<b>487'932.61</b>	<b>439'703.10</b>
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>		
Immobilisations financières	2'500.14	1'000.00
Immobilisations corporelles	303'656.30	327'241.00
<b>= Total de l'actif immobilisé</b>	<b>306'156.44</b>	<b>328'241.00</b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>	<b>794'089.05</b>	<b>767'944.10</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b><u>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</u></b>		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	158'393.35	142'335.00
Dettes à court terme portant intérêts	21'500.00	21'500.00
Dettes et provision du fonds indépendant café	47'410.95	40'381.60
Autres dettes à court terme	26'046.55	20'130.90
Passifs de régularisation	30'361.90	27'164.80
<b>= Total des capitaux étrangers à court terme</b>	<b>283'712.75</b>	<b>251'512.30</b>
<b><u>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</u></b>		
Dettes à long terme portant intérêts	391'533.60	413'033.60
Autres dettes à long terme	31'509.85	31'369.85
Provisions et postes analogues prévus par la loi	15'304.50	0.00
<b>= Total des capitaux étrangers à long terme</b>	<b>438'347.95</b>	<b>444'403.45</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital social	72'028.35	72'028.35
<b>= Total des capitaux propres</b>	<b>72'028.35</b>	<b>72'028.35</b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>	<b>794'089.05</b>	<b>767'944.10</b>





<b>COMPTES ANNUELS "L'ENVOL" - TRAMELAN - (MEMBRE AOUP) - ASSOCIATION</b> <b>COMPTES DE RESULTAT - EXTRAIT</b> (du 01.01.2019 au 31.12.2019)		
	2019 FRS	2018 FRS
<b>Produits des ventes et prestations de services</b>	334'210.10	280'177.15
<b>Contribution cantonale BE</b>	765'225.00	562'700.00
<b>= Produits d'exploitation</b>	<b>1'099'435.10</b>	<b>842'877.15</b>
<b>Charges de matières et matériels</b>	<b>-693.80</b>	<b>-467.05</b>
<b>= Marge brute</b>	<b>1'098'741.30</b>	<b>842'410.10</b>
<b>Charges de personnel</b>	-818'268.85	-781'574.35
<b>Autres charges d'exploitation</b>	-199'773.58	-186'845.24
<b>= résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>	<b>80'698.87</b>	<b>-126'009.49</b>
<b>Amortissements et corrections de valeur sur les postes d'actifs immobilisés</b>	-40'400.80	-44'370.85
<b>= résultat d'exploitation avant intérêts (EBIT)</b>	<b>40'298.07</b>	<b>-170'380.34</b>
<b>Charges financières</b>	-7'932.05	-6'836.40
<b>Produits financiers</b>	29.59	13.33
<b>= résultat d'exploitation</b>	<b>32'395.61</b>	<b>-177'203.41</b>
<b>Charges et produits exceptionnelles uniques et hors période</b>	<b>-2'294.21</b>	<b>2'872.95</b>
<b>= résultat de l'exercice (+= bénéfice / -=perte)</b>	<b>30'101.40</b>	<b>-174'330.46</b>
Affectation à la provision pour pertes futures selon contrat de prestation	-15'304.50	0.00
Utilisation de la provision pour pertes futures selon contrat de prestation	0.00	38'732.80
Excédent à rembourser au canton de BE - SAP selon contrat de prestation	-14'796.90	0.00
Découvert pris en charges par le canton de BE - SAP selon contrat	0.00	135'597.66
<b>= résultat de l'exercice (+= bénéfice / -=perte)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Charges et produits du fonds indépendant café</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des charges café</b>	<b>-94'640.20</b>	<b>-83'255.90</b>
Total des charges café sans variation de la provision	-74'484.35	-83'255.90
Augmentation de la réserve de fonds de roulement	-20'155.85	0.00
<b>Total des produits café</b>	<b>94'640.20</b>	<b>83'255.90</b>
<b>= résultat de la fondation (+= bénéfice / -=perte)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>





**COMPTES ANNUELS "L'ENVOL" - TRAMELAN - (MEMBRE AOUP) - ASSOCIATION  
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
AU 31.12.2019**

**Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement l'article sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (art.957ss CO) à partir du plan comptable CURAVIVA 2015  
Une nouvelle présentation du compte annuel a été introduite durant l'exercice 2019 les chiffres de l'exercice 2018 ont été adaptés pour rendre la comparaison possible l'annexe a également été adaptée à la nouvelle présentation.

**Information comptable**

**Information concernant certains postes du bilan et du compte de résultat**

	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b><u>Actifs transitoires</u></b>	<b>64'677.20</b>	<b>68'805.05</b>
Compte cafétéria - produits nets à verser après réserve de fonds de roulement	25'000.00	28'436.80
Assurances et charges sociales	32'710.25	29'861.70
Autres délimitations	6'966.95	10'506.55
<b><u>Amortissement et correction de valeur sur les postes d'actifs immobilisés</u></b>	<b>40'400.80</b>	<b>44'370.85</b>
Immeuble	17'878.25	15'440.00
Véranda	6'190.00	6'190.00
Installation cuisine	-	4'089.00
Installation mobilière	8'132.55	8'950.00
Informatique	8'200.00	9'701.85
<b><u>Montant global important provenant de dissolution nette de réserve latente</u></b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b><u>Moyenne annuelle des emplois à plein temps</u></b>	<b>&lt; 10 EPT</b>	<b>&lt; 10 EPT</b>
<b><u>Dette découlant de contrat de leasing</u></b>	<b>12'596.00</b>	<b>18'533.60</b>
Evro Photocopie - contrat location - échéance 01.10.2020 / 01.10.2019	1'800.00	1'800.00
CashgateLeasing - VW T6 - échéance 31.08.2021 - court terme (12 mois)	6'477.60	6'477.60
CashgateLeasing - VW T6 - échéance 31.08.2021 - long terme	4'318.40	10'256.00
<b><u>Actifs mis en gage</u></b>	<b>257'172.10</b>	<b>220'973.95</b>
<b><u>Cession générale des créances</u></b>		
En fav. de la Caisse d' Epargne du district de Courtelary		
Créances résultant de vente de bien et de prestations de services	121'574.90	85'376.75
Subvention d'exploitation 2018	135'597.20	135'597.20
<b><u>Constitution de gage en faveur de tiers</u></b>	<b>850'000.00</b>	<b>850'000.00</b>
Cédules hypothécaires s/flt 2393 Tramelan e.f. Caisse d'Epargne de Courtelary	850'000.00	850'000.00
Etat des dettes e.f. Caisse d'Epargne de Courtelary	413'033.60	434'533.60



**COMPTES ANNUELS "L'ENVOL" - TRAMELAN - (MEMBRE AOUP) - ASSOCIATION  
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
AU 31.12.2019**

<b>Explication des postes extraordinaires, uniques et hors période du compte de résultat</b>	- 2'294.21	2'872.95
<u>Charges</u>	- 3'375.41	- 34'397.85
Grea, projet plus-value du résidentiel et divers	2'174.85	-
Ajustement du croire sur débiteur	1'200.00	-
Arrondi décompte définitif canton de Berne	0.56	-
Rénovation salle polyvalente		31'139.85
Perte sur débiteur (décès)		3'258.00
<u>Produits</u>	1'081.20	37'270.80
Décompte de chauffage 2017 - Promenade 2	120.15	-
AVS CO2 et frais de gestion 2018	961.05	-
Dissolution réserve sur excédent (salle polyvalente)	-	31'139.85
La Vaudoise, participation aux excédents 2015-2017	-	5'237.00
Chalet de la Crois-bleue, machines	-	498.00
Visana, remboursement renchérissement LAA 2016	-	395.95





# Dons

L'Association de soutien de l'Envol appuie activement l'institution dans le développement de ses projets, elle améliore ainsi la qualité du fonctionnement de l'institution.

En 2019, l'association de soutien a financé trois grands projets :

- L'analyse financière réalisée par M. Thierry Bregnard
- La refonte complète du système Management Qualité par M. Cyrille Voirol
- Le développement de la stratégie de communication par Mme Sophie Ménard

L'investissement se monte à près de CHF 20'000.- Le montant des dons reçus en 2019 se monte à CHF 5015.- Afin de permettre la réalisation des projets à venir, l'Association de soutien de l'Envol en appelle à vos dons.

D'avance, nous remercions chaque personne physique ou morale qui versera un don sur le compte ci-dessous :

**BEKB – BCBE, 3001 Berne**

**En faveur de l'Association de soutien de l'Envol, 2720 Tramelan**

**IBAN : CH 64 0079 0042 4272 6733 3**

**N° de compte : 42 4.272.673.33**





## Comité

Cinq séances de comité et treize séances de travail du bureau du comité ont rythmé une année intense en termes de défis pour l'avenir institutionnel. Le Président a d'ailleurs souligné à plusieurs reprises que l'énergie déployée pour le repositionnement stratégique de l'Envol, a largement équivalu à la détermination nécessaire pour la création de l'institution il y a plus de 25 ans. L'implication des membres est essentielle pour l'organe de gestion stratégique de l'institution, avec une augmentation marquée des responsabilités et des enjeux.

Au cours de l'année, deux membres ont démissionné du comité : M. Phillippe Geiser (membre fondateur) et M. Otto Borruat. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication et le partage durant ces nombreuses années et de nous avoir fait bénéficier de leurs vastes connaissances et de leurs expériences enrichissantes.

En fin d'année, trois nouveaux membres ont accepté de renforcer le comité par leurs compétences dans différents domaines : Mme Muriel Siegfried, M. Cédric Michel et M. Hervé Gullotti. Nous nous réjouissons de pouvoir nous appuyer sur ces nouvelles forces et expériences, dans des champs de compétences aujourd'hui indispensables au développement de l'Envol.



# Remerciements

Nous tenons à remercier les interlocuteurs de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI), l'Office des hôpitaux (ODH) et en particulier la Division Promotion de la santé et addictions, pour la bonne collaboration tout au long de l'année 2019.

Nous remercions également Dr Hatem Ben Yahia (médecin addictologue), Dr Jean-Paul Würth (médecin généraliste), M. Julien Stil-Baudry de la pharmacie Amavita à Tramelan ainsi que l'ensemble des partenaires du réseau pour l'excellente collaboration tout au long de l'année.

Nos remerciements s'adressent à M. Claude Morf de la fiduciaire Ficonom pour l'excellente collaboration lors de la révision des comptes annuels, à M. Gilbert Gygax et Mme Cindy Bühler pour leur aide précieuse durant le bouclage des comptes.

Enfin, nos remerciements vont également à Mme Sophie Ménard, à M. Cyrille Voirol, à M. Thierry Bregnard ainsi qu'à M. Alain Lesbille pour leur investissement dans le cadre de leurs mandats respectifs.



# Contact

C'est avec plaisir que nous répondons à vos demandes. Nous sommes atteignables à tout moment aux coordonnées suivantes :

## L'EnvoL

Institution spécialisée en addiction  
aux substances légales et illégales

Grand-rue 157

Case postale 132

2720 Tramelan

032 486 91 10

info@lenvol.ch

[www.lenvol.ch](http://www.lenvol.ch)

 L'Envol Tramelan



**Kanton Bern**  
**Canton de Berne**

